

Nantes, le 6 juillet 2020,

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du
management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : JV-2020-07-0081
Vos réf. : 44-2020-00070 – AEU_44_2020_100

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de travaux de dragage d'entretien du port de Piriac-sur-Mer.

Le bureau de la CLE a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 30 juin 2020 et a émis **un avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
8	0	8	0

En complément, les membres du bureau souhaitent que le dossier de demande d'autorisation environnementale présente le SAGE Estuaire de la Loire, concerné par les opérations d'immersion du projet.

Le bureau de la CLE demande par ailleurs à être associé au comité de suivi du port, et à être destinataire des bilans des suivis des opérations de dragage menées dans le cadre de l'opération.
Ces demandes interviennent en résonance avec la disposition L1-10 du projet de SAGE révisé, voté par la Commission locale de l'eau le 18 février 2020.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire